

BSV VITICULTURE - N°12

11 JUIN 2026

Sommaire

[Phénologie](#)

[Météo prévisionnelle](#)

[Mildiou](#)

[Oïdium](#)

[Black rot](#)

[Tordeuses](#)

[Cicadelles vertes](#)

[Cicadelles de la flavescence dorée](#)

[A surveiller : Bactrocera dorsalis \(mouche orientale des fruits\)](#)

[Biodiversité](#)

A retenir / curseur de risque

Mildiou

Risque faible sur la majorité des vignes (absence de pluie pour les jours à venir et peu de symptômes).

Risque modéré sur les parcelles ayant reçu de plus forts cumuls d'eau dernièrement ou présentant des symptômes, restez vigilant si des pluies se produisent fin de semaine prochaine.

Parcelles classiques :



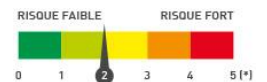
Parcelles ayant reçu de forts cumuls d'eau et parcelles avec symptômes :



Oïdium

Quelques symptômes sur Chardonnay et Cabernet Franc dans le 49. Vigilance sur les parcelles à historique et/ou les cépages sensibles.

Parcelles classiques :



Parcelles à historique et/ou cépage sensible :



Black rot

Rares symptômes sur feuilles. Le risque est faible. Vigilance sur les parcelles à historique.

Parcelles classiques :



Parcelles à historique :



Cicadelles vertes

Des larves au stade L3-L4 observées sur la moitié des parcelles avec des fréquences qui restent faibles (< 10 larves pour 100 feuilles en moyenne).



Cicadelles de la flavescence dorée

Diminution des larves observées.



Tordeuses

Des glomérules toujours observés, reprise des vols de cochylis sur quelques secteurs.



ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le [site de la DRAAF](#), le [site de la chambre d'agriculture des Pays de la Loire](#) ou sur le [site de Polleniz](#)

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution : <https://ecophyto-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/surveillance-biologique-du-territoire/bulletin-de-sante-du-vegetal>

Avec le soutien financier de





Phénologie

Entre grain de plomb et grain de pois BBCH 73-75

Cette semaine, le stade majoritaire pour les parcelles du 49 et du 72 est « grain de plomb » (BBCH 73) et « grain de pois » (BBCH 75) pour les parcelles du 44. Les vignes poursuivent leur développement avec le grossissement des baies, qui devrait s'accélérer avec le retour des chaleurs. De la coulure a été observée, notamment sur des cépages rouges dans le 49.



Grappes de Melon B. au stade BBCH75 « grains de pois » – Photo : C. Boucton CAPDL

Région	Cépage	Nouaison (BBCH 71)	Grain de plomb (BBCH 73)	Grain de pois (BBCH 75)
Aubance	Cabernet Franc			
	Cabernet Sauvignon			
	Gamay			
	Grolleau noir			
Coteaux d'Ancenis	Gamay			
	Pinot gris			
Coteaux de la Loire	Melon			
Layon	Cabernet Franc			
	Chardonnay			
	Chenin			
	Grolleau noir			
Loire	Chardonnay			
	Pineau d'Aunis			
Pays de Retz	Chardonnay			
	Folle blanche			
	Gamay			
	Grolleau gris			
	Melon			
Sarthe	Chenin			
	Gamay			
	Pineau d'Aunis			
Saumurois	Cabernet Franc			
	Chardonnay			
	Chenin			
Sèvre et Maine	Chardonnay			
	Folle blanche			
	Melon			
	Merlot			
	Cot			

Météo prévisionnelle

Le Pallet (44)

Auj. 11 juin	Ven. 12 juin	Sam. 13 juin	Dim. 14 juin	Lun. 15 juin
0 mm	0 mm	0 mm	0 mm	0 mm
21 °C	26 °C	29 °C	31 °C	32 °C
13 °C	12 °C	14 °C	17 °C	16 °C
7 km/h	5 km/h	6 km/h	7 km/h	10 km/h
14 km/h	10 km/h	12 km/h	15 km/h	16 km/h

Terreanjou (49)

Auj. 11 juin	Ven. 12 juin	Sam. 13 juin	Dim. 14 juin	Lun. 15 juin
0 mm	0 mm	0 mm	0 mm	0 mm
22 °C	25 °C	28 °C	30 °C	30 °C
10 °C	12 °C	14 °C	16 °C	15 °C
7 km/h	5 km/h	5 km/h	6 km/h	9 km/h
14 km/h	10 km/h	10 km/h	12 km/h	14 km/h

Chahaignes (72)

Auj. 11 juin	Ven. 12 juin	Sam. 13 juin	Dim. 14 juin	Lun. 15 juin
0,4 mm	0 mm	0 mm	0 mm	0 mm
21 °C	25 °C	26 °C	28 °C	26 °C
9 °C	12 °C	13 °C	14 °C	14 °C
6 km/h	6 km/h	4 km/h	5 km/h	8 km/h
13 km/h	13 km/h	7 km/h	10 km/h	15 km/h

Pétosse (85)

Auj. 11 juin	Ven. 12 juin	Sam. 13 juin	Dim. 14 juin	Lun. 15 juin
0 mm	0 mm	0 mm	0 mm	0 mm
23 °C	26 °C	31 °C	32 °C	33 °C
9 °C	11 °C	15 °C	18 °C	18 °C
6 km/h	4 km/h	8 km/h	9 km/h	10 km/h
12 km/h	8 km/h	14 km/h	17 km/h	17 km/h

Source : données météo issues de stations spécialisées Weenat

Après une semaine de pluie et de températures fraîches, le soleil et la chaleur font leur retour. Aucune précipitation n'est annoncée pour les jours à venir, les températures devraient progressivement remonter cette fin de semaine et rester élevées la semaine prochaine.

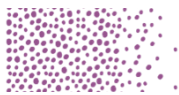
Remarques

Dans ce bulletin vous trouverez les symboles suivants :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

Ce symbole indique qu'il existe des résistances vis-à-vis d'au moins une famille de produits phytosanitaires pour ce ravageur. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.r4p-inra.fr. Vous pouvez télécharger directement la note commune de résistance aux fongicides 2026 via [ce lien](#).



Mildiou



Parcelles classiques :



Parcelles ayant reçu de forts cumuls d'eau et parcelles avec symptômes :



Point modélisation (modèles potentiel système – IFV) :

Un modèle est un outil d'aide à la décision, il utilise des données prévisionnelles météo (qui sont par nature incertaines), mais ne peut prendre en compte les diverses situations du réseau : agronomiques, phénologiques, historique des parcelles et interventions phytosanitaires réalisées ! Les prévisions météo du modèle pour la semaine à venir sont les suivantes :

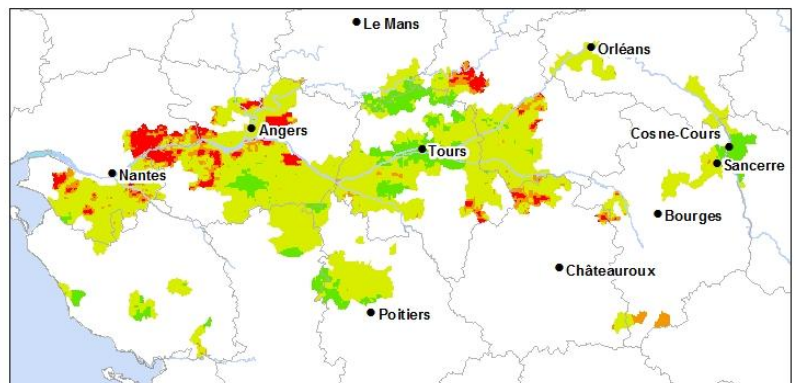
- En **H2** (= hypothèse médiane des scénarios prévisionnels Météo France) : le modèle prévoit une semaine sèche et chaude (remontée des températures avec des maximales autour des 30°C à partir de ce week-end). De la pluie, en faible quantité (autour de 5mm) est prévue à partir du 18 juin.
- En **H3** (= hypothèse maximisée des scénarios prévisionnels de Météo France) : le modèle suit les mêmes tendances avec des pluies légèrement plus élevées mais qui restent limitées et une pluie supplémentaire le 14/06.

Modélisation

Le modèle simule des niveaux de risque différents selon les cumuls d'eau enregistrés au cours de la saison, notamment l'épisode orageux de fin mai et les pluies de la semaine dernière. Les zones en rouge sur la carte ci-contre, ont reçu plus d'eau et présentent un risque plus élevé de contaminations en cas de pluie > 2mm. On retrouve dans ces zones ; les Mauges, l'est d'Angers sur les bords de Loire, le secteur d'Anceis, le pays de Retz et quelques zones du Sèvre et Maine.

Pour les autres secteurs, le risque est faible, et aucune contamination n'est simulée par le modèle même avec d'éventuelles pluies en fin de semaine prochaine.

MILDIOU - Risque :
simulée par le modèle au 10/06/2026



fait le 10/06/2026



Observation

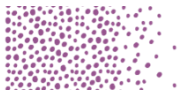
Cette semaine une seule parcelle du 49 présente du mildiou sur 1 % des ceps et aucune parcelle du réseau n'est atteinte dans le 72. La situation de ces vignobles reste donc très saine.

La majorité des symptômes observés est donc toujours localisée dans le vignoble Nantais. Du mildiou est observé sur 58 % des parcelles traitées, les fréquences moyennes d'organes touchés ont peu évolué depuis la semaine dernière (10 % des ceps, 1 % des feuilles et 3 % des grappes pour 1/5 des parcelles). De plus, les taches ont tendance à sécher et sont peu sporulantes. Le mildiou s'est donc stabilisé sur ces parcelles.

En revanche, sur les témoins non traités (TNT), la maladie progresse puisque 30 % des ceps et 11 % des grappes sont désormais touchés en moyenne.

Point situation et risque

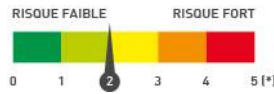
En l'absence de pluie dans les prochains jours, le risque de contamination est très faible. Les potentielles pluies annoncées dans 7-8 jours sont limitées et ne devraient pas engendrer de contaminations dans la majorité des cas. Vigilance cependant sur les parcelles situées dans les zones à risque (en rouge sur la carte) et les parcelles présentant des symptômes, des contaminations pourraient alors avoir lieu si les pluies se confirment.



Oïdium



Parcelles classiques :



Parcelles à historique et/ou cépage sensible :



Situation au vignoble

Les symptômes d'oïdium restent localisés au Saumurois et au Layon, sur 4 parcelles identiques à la semaine dernière, plus une nouvelle. Les fréquences de ceps touchés augmentent légèrement dans les parcelles traitées (de 3 à 6 %) mais plus fortement dans les TNT où on atteint 46 %. Les symptômes ne touchent que les feuilles pour le moment et se limitent à 1 % des feuilles atteintes. Quelques symptômes sur grappes ont été observés dans le 49 hors réseau SBT.

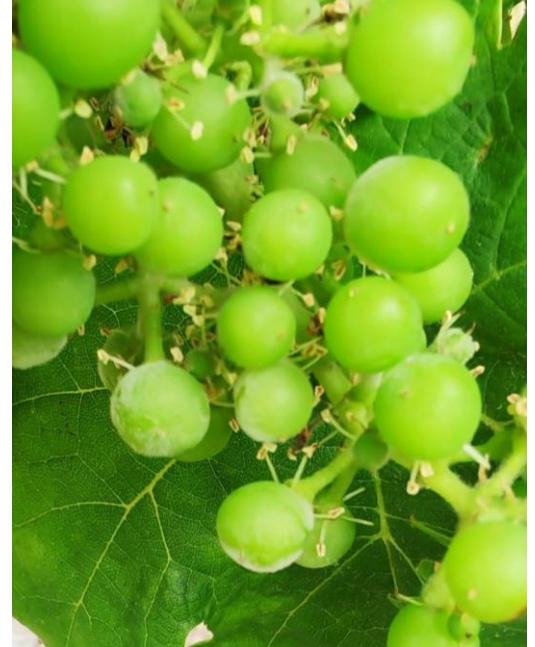
La grande majorité des vignes est donc très saine vis-à-vis de l'oïdium.

Modélisation

La dynamique de l'oïdium reste calme, des contaminations primaires ont été enregistrées avec les pluies de la semaine dernière, mais les intensités restent très faibles.

Risque

Le risque est faible, il y a peu de risque de contamination primaire en l'absence de pluie, vigilance sur les parcelles à historique et/ou les cépages sensibles, et celles présentant des symptômes.



Oïdium sur grappe de Cabernet Franc hors réseau SBT– Photo : M. Bugnicourt Syndicat Saumur Champigny



Black rot



Parcelles classiques :



Parcelles à historique :



Situation au vignoble

Du black rot est toujours observé très sporadiquement, 5 % des parcelles sont touchées sur en moyenne 2 % des feuilles, aucun symptôme sur grappe n'a été remonté.

Modélisation

D'après le modèle, le risque est toujours élevé et il enregistre des nouvelles contaminations à chaque nouvelle pluie. Mais le modèle a tendance à surestimer la pression, la vigilance doit surtout être de mise sur les parcelles à historiques.

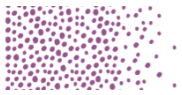
Risque

En l'absence de pluie, le risque de nouvelles contaminations est très faible, notamment en l'absence de symptôme. Les grappes sont toujours sensibles au champignon à ce stade, **vigilance sur les parcelles à historique en cas de nouvelles pluies en fin de semaine prochaine.**

Méthodes alternatives



Les moyens de lutte prophylactique contre le black rot existent. En éliminant les grains et grappes desséchées (momies) présentes sur les souches au cours de la taille il est possible de réduire l'inoculum. De même le travail du sol après la taille enfouit les sarments atteints et contribue à réduire l'inoculum.



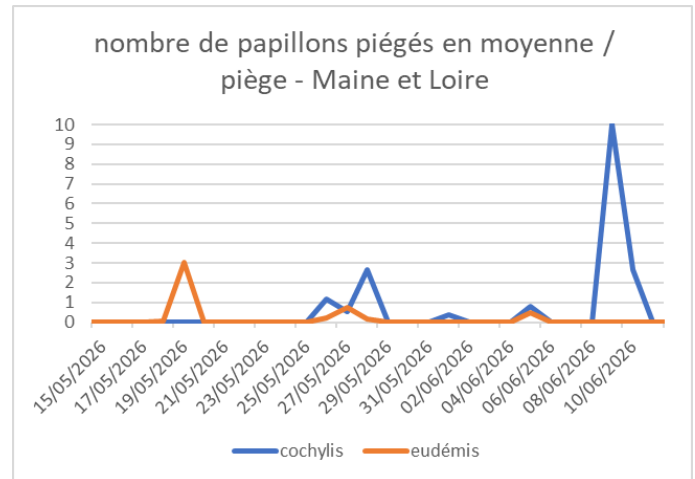
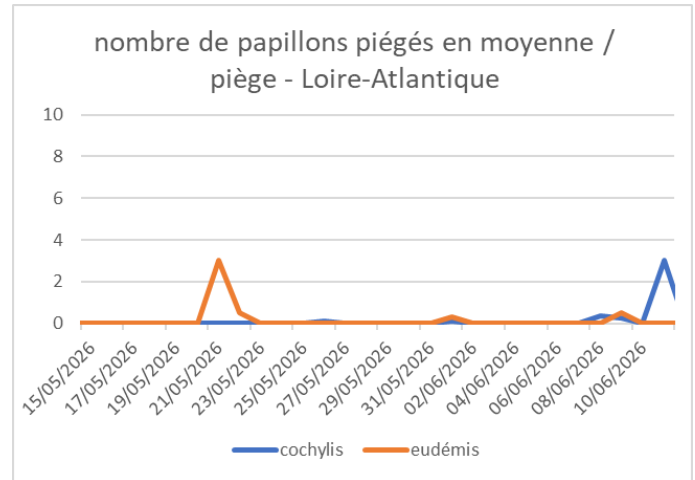
Tordeuses



Situation au vignoble

Cette semaine des glomérules ont été observés sur 21 % des parcelles du réseau avec en moyenne 3 glomérules pour 100 grappes. Des larves de cochylis ont été observées sur 2 parcelles et des larves d'eudémis sur 6 parcelles. La majorité des glomérules étaient vides.

Les vols ont légèrement augmenté cette semaine, surtout pour les cochylis, dans le Pays de Retz et le Layon majoritairement. Les vols donnent des indications sur la période à laquelle on peut trouver les œufs sur les parcelles, les pièges ne peuvent pas donner d'indication sur la pression future des vers de grappe.



Seuil indicatif de risque

Le seuil d'intervention est basé sur un nombre de glomérules/100 grappes. Il est acté autour de 50 % dans notre région. Ce seuil est à moduler en fonction de la charge en grappes (rendement potentiel faible ou fort), les phénomènes de compensation étant fréquents sur de nombreux cépages ligériens.

Aucune parcelle ne dépasse le seuil d'intervention.



Cicadelles vertes ou des grillures



Observations

Des larves de cicadelles verte sont désormais observées sur la moitié des parcelles du réseau, on y dénombre en moyenne 7 larves pour 100 feuilles. On retrouve majoritairement des larves au stade L3-L4.

Seuil indicatif de risque

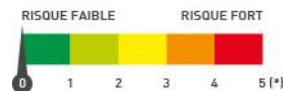
Le seuil communément utilisé dans le vignoble se situe autour de 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles. Il est à relativiser en fonction de la sensibilité du cépage et du stade de la vigne. Le risque lié aux cicadelles vertes est principalement lié aux grillures qui, lorsqu'elles sont très intenses, peuvent réduire l'activité photosynthétique de la plante.

Risque

La première génération de cicadelles est généralement sans effet sur le rendement. Les populations sont pour le moment très faibles, aucune parcelle ne dépasse le seuil d'intervention.



Cicadelles de la flavescence dorée



Observations

Les observations de larves de cicadelles de la flavescence dorée diminuent cette semaine. On dénombre en moyenne 6 larves sur 100 feuilles sur 23 % des parcelles du réseau. Les stades majoritairement observés sont entre les stades précoces L1-L2 et moyens L3-L4.

Risque

La nuisibilité des cicadelles vectrices de la flavescence dorée est indirecte car elles peuvent être vectrices du phytoplasme responsable de la Flavescence dorée qu'elles transportent après s'être nourries sur un cep malade et en piquant un cep sain par la suite. Les cicadelles ne transmettent pas la maladie à leur descendance. Les cicadelles vectrices de la flavescence dorée n'ont pas d'impact direct sur le rendement viticole, autrement que par la transmission de ce phytoplasme.

Date de traitement à respecter dans le cadre de la lutte obligatoire

Le message réglementaire sur la lutte contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée, précisant les dates de traitement est disponible sur le site de la DRAAF Pays de la Loire en [cliquant ici](#). Le tableau ci-dessous issu de l'arrêté précise les dates de traitements obligatoires :

III- Calendrier des interventions insecticides 2026 :

	Conventionnel		Agriculture biologique
	Vignes en zones délimitées et vignes mères	Pépinières	Vignes en zones délimitées, Pépinières et vignes mères
1 ^{er} traitement (larvicide)	Du 27 mai au 5 juin 2026	1er traitement entre le 27 mai et le 5 juin puis protection maintenue jusqu'au 15 octobre avec un renouvellement des traitements tenant compte de la rémanence du produit utilisé (estimée à 14 jours en l'absence d'indication)	Du 27 mai au 5 juin 2026
2 ^{ème} traitement (larvicide)	12 à 14 jours après le T1 : du 8 au 19 juin 2026		7 à 10 jours après le T1 : du 3 au 15 juin 2026
3 ^{ème} traitement	Au pic de vol des adultes de cicadelles : un communiqué spécifique de la DRAAF précisera ces dates.		7 à 10 jours après le T2 : du 10 au 25 juin 2026
			Les produits autorisés en agriculture biologique n'ayant pas d'effet adulticide, le matériel de multiplication (plants, bois et greffons) devront complémentarément subir un traitement à l'eau chaude sous contrôle de FranceAgriMer. Pour les vignes mères et les pépinières hors zones délimitées, les traitements peuvent être remplacés par un traitement à l'eau chaude sous contrôle de FranceAgriMer.

La lutte est obligatoire uniquement dans les situations ci-dessous :

- dans les pépinières et les vignes-mères de porte-greffes ou de greffons.
- dans les zones délimitées définies à l'article 1 de l'arrêté préfectoral N°2026/DRAAF/25 du 21 mai 2026. Dans cet arrêté, 12 zones délimitées sont définies (vous pouvez retrouver le détail dans les annexes de l'arrêté). L'arrêté est disponible sur le site de le DRAAF (lien ci-dessus).

A surveiller

Bactrocera dorsalis (mouche orientale des fruits)

PLANTES
DANGER

Bactrocera dorsalis est une espèce de mouche asiatique classée organisme de quarantaine prioritaire (OQP). Originaires d'Asie du Sud-Est, elle appartient à un complexe de plus de 50 espèces. Ce sont des diptères de la famille des Tephritidae, dotés d'antennes courtes.

Description et dégâts

L'adulte mesure 7 à 8 mm. Le thorax étant de couleurs variées (du brun au noir), c'est l'abdomen qui, en partie, permettra d'affiner le diagnostic : il dispose d'une marque noire en forme de T. Sont présentes également deux taches noires à l'avant de la tête. La larve est apode (sans patte), de couleur crème et peut mesurer jusqu'à 1 cm. Les pupes rarement observables, car dans le sol, forment un petit tonneau brun-orangé de 4 à 6 mm de long. Les larves se nourrissent de la pulpe des fruits et colonisent abondamment ces derniers, ceux-ci devenant impropres à notre consommation. Par la suite, maladies et moisissures peuvent alors se développer.

Cycle biologique

Dans les conditions optimales de développement (conditions tropicales), le cycle de la mouche orientale des fruits peut être effectué en 25 jours. Pendant sa période de fécondité, la femelle peut pondre environ 700 œufs dans les fruits et légumes hôtes. Après 3 jours, les œufs vont éclore pour donner des larves (asticots) de couleur crème. Les trois stades larvaires se développent dans la chair du fruit en s'en nourrissant durant 1 à 2 semaines. Ensuite, les larves quittent le fruit pour s'enterrer dans le sol. Les pupes, en forme de tonnelet de couleur jaune à marron, se forment dans la partie superficielle du sol. Après 10 à 12 jours environ, les adultes émergent du sol.

Plantes hôte

Les mouches du complexe *Bactrocera dorsalis* sont très polyphages. Si les interceptions à l'import concernent principalement les mangues, elles peuvent s'attaquer à de nombreux autres fruits tropicaux (papaye, goyave, banane...). En France métropolitaine les hôtes majeurs sont *Citrus paradisi* (Pamplemoussier), *Citrus reticulata* (Mandarinier), *Citrus sinensis* (Oranger), *Prunus persica* (Pêcher). On peut également la retrouver sur les cultures suivantes : *Capsicum annuum* (Piment, Poivron), *Cucumis maxima* (Potiron), *Cucumis pepo* (Courge), *Cucumis sativus* (Concombre), *Malus domestica* (Pommier), *Pyrus communis* (Poirier), *Solanum lycopersicum* (Tomate), *Solanum melongena* (Aubergine).

Répartition en Europe

Présentes sur l'île de La Réunion, ce ne sont pas moins de 40 espèces de fruits et de légumes qui ont été constatées comme étant infestées par ces mouches. En France métropolitaine, *Bactrocera* sp. est absente mais a été intercepté par piégeage (plan de surveillance) en 2019 en région parisienne et en Occitanie, puis en 2022 en région Grand Est.

Propagation

Naturellement, ces mouches peuvent voler 40 à 100 km pour rechercher de nouveaux hôtes. Mais le risque le plus élevé d'introduction résulte de l'importation de végétaux infestés (œufs, larves) par ces mouches provenant de pays et de zones où elles sont présentes. La présence de ces deux *Bactrocera* sp. à La Réunion est un risque supplémentaire pour la métropole compte tenu des échanges avec ce département.

Pour aller plus loin

Plateforme ESV : [fiche de reconnaissance](#)

Ephytia : [Bactrocera dorsalis](#)

Anses : [avis sur Bactrocera dorsalis](#)



Bactrocera dorsalis — source : IAEA Imagebank, CC BY-SA 2.0 <<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/>>, via Wikimedia Commons

En cas de doute, contactez immédiatement le SRAL ou Polleniz pour procéder aux vérifications nécessaires à l'identification.

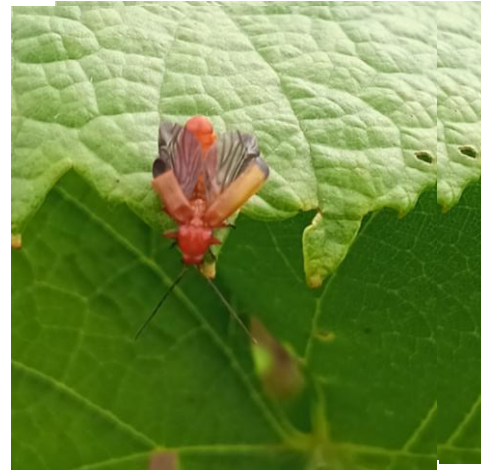


Biodiversité

Cette semaine des auxiliaires ont été observés sur le réseau : des larves de coccinelle sur 17 % des parcelles, des chrysopes sur 23 % et des syrphes sur 17 %. On trouve également au vignoble :



Larve de coccinelle (à gauche) et pupa de coccinelle (à droite)– Photo : F. Banctel CAPDL



Cantharide prête à s'envoler – Photo : F. Banctel CAPDL

Notes nationales biodiversité

Vous pouvez consulter les fiches biodiversité en cliquant sur les images ci-dessous :



Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

Réseau de surveillance biologique du territoire 2026 Pays-de-la-Loire

Rédacteurs : Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire (CAPDL) – Célia Bregon

Directeur de publication : Philippe Dutertre - président de la commission végétal de la chambre d'agriculture de région Pays-de-la-Loire

Groupe technique restreint : CAPDL - IFV - Viti-Tec Conseils - ATV 49 - Caves de la Loire - Syndicat Saumur Champigny

Observateurs : ATV 49 - Cecoval - CAMN - CAPDL - CAPL - Caves de la Loire - Caves Robert et Marcel - GDV 72 - LPA Montreuil-Bellay - LVVD - SCPA - Syndicat Saumur Champigny - Viti-Tec Conseils

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.